

Pour faire suite au propos du temps présent de la semaine dernière :

Les propositions du 12 juin 2015

Comment les médecins de CLSC peuvent-ils contribuer à l'atteinte des cibles d'inscriptions et d'assiduité?

Pour la cible d'inscription

- ✓ Augmenter le taux d'inscription des patients vus dans les programmes.

Il serait irréaliste de penser que l'on peut tous les inscrire. Le Dr Sylvain Dion a encouragé les participants du 12 juin 2015 à les inscrire, dans la mesure du possible.

- ✓ Pour les médecins qui pratiquent, jusqu'à présent, exclusivement dans les programmes, ajouter des plages horaires pour le service courant.

- ✓ Inscrire, même s'ils sont en bonne santé, les autres membres de la famille de nos patients.

Les chiffres montrent que la majorité des patients à inscrire sont des patients non vulnérables.

- ✓ Informer nos patients en bonne santé que les examens annuels sont moins nécessaires.

Nous pourrions ainsi libérer des plages horaires pour inscrire de nouveaux patients.

- ✓ Déléguer plus de tâches aux infirmiers et autres professionnels.

Un membre a mentionné que dans son programme petite enfance, il partage des examens périodiques 0-5 ans avec un infirmier clinicien. Le médecin voit les enfants à raison d'une visite sur deux. Cette méthode lui a donc permis de voir plus de patients.

Le même principe pourrait s'appliquer dans le service courant, on pourrait demander aux IPS de voir, quand ils sont stables, les patients avec des maladies chroniques et ainsi on pourrait inscrire plus de patients.

Pour la cible d'assiduité

- ✓ Éduquer les patients qu'ils ne peuvent avoir qu'un seul médecin de famille pour la prise en charge.

- ✓ Éduquer les patients qui ont des maladies courantes comme IVRS ou gastro-entérite, de se rendre à l'urgence d'un hôpital que lorsque c'est vraiment nécessaire! Autrement, consulter leur médecin de famille ou son groupe.

- ✓ Recourir à l'Accès adapté ou à une méthode similaire.

Les participants à la journée médico-administrative ont pensé envoyer une lettre à tous leurs patients pour leur expliquer qu'on ne donne plus de rendez-vous annuels, au sens du « check-up », et qu'il passe au mode de l'Accès adapté.

- ✓ Améliorer le système téléphonique.

Si un patient doit attendre longtemps au téléphone pour

prendre un rendez-vous avec son médecin, il est fort probable qu'il consultera ailleurs.

- ✓ Renouveler, pour les patients stables, les prescriptions pour une période de 18 à 24 mois.

Beaucoup de patients consultent les cliniques sans rendez-vous pour le renouvellement de leur prescription.

Quelles actions votre Association devrait-elle prendre pour supporter ses membres dans l'atteinte des objectifs de cette entente?

- ✓ Uniformiser le soutien cléral dans les CLSC conformément aux recommandations du Guide définissant les bonnes conditions de pratique pour les médecins en CLSC.

Les membres s'attendent à ce que la FMOQ et le MSSS s'engagent pour que les conditions définies dans ce guide soient respectées!

Un grand obstacle à une meilleure pratique médicale en CLSC est le manque de personnel administratif et le manque de contrôle sur le personnel avec qui l'on travaille.

Les médecins présents ont tous manifesté leur désir d'avoir plus de soutien cléral dans leur environnement de travail. Ils souhaitent également que les chefs de service médicaux aient davantage de pouvoir pour choisir et former le personnel de bureau, voire même pour congédier le personnel de soutien si l'ensemble des

Les propos du temps présent

Association des médecins de CLSC du Québec * T. (514) 875-7412 * Fax (514) 875-9365 * C. info@amclscq.org

vm 27 07 2015

médecins le juge incompetent, sans avoir à se battre avec l'établissement et le syndicat. Comme ce que font les médecins en cabinet!

- ✓ Promouvoir un Dossier médical électronique pour tous les CLSC.

On n'a plus besoin de démontrer la pertinence d'avoir accès à un DME en établissement. Un DME qui fonctionne bien permettrait de gagner du temps et faciliterait le travail interdisciplinaire. Un DME est un allié incontournable afin d'augmenter la productivité en offrant des soins médicaux de qualité aux patients.

Quelques membres ont suggéré l'utilisation d'une tablette plutôt que d'un ordinateur. La tablette ne présente pas de barrière physique entre le médecin et le patient. La tablette nous permet aussi de continuer à écrire manuellement les notes avec un stylet au lieu de les taper avec un clavier. Les médecins souhaitent également que toutes les installations, dans un même CISSS ou CIUSSS, partagent le même DME.

- ✓ Généraliser l'Accès adapté.

Donner aux membres un modèle de lettre qui expliquerait aux patients le fonctionnement de l'Accès adapté.

Fournir aux membres un algorithme standard pour faciliter le travail des secrétaires médicales.

- ✓ Aider les CLSC, même s'ils ne sont pas GMF, à obtenir les PEM pour de nouveaux

facturants. L'arrivée massive de nouveaux effectifs dans les prochaines années est une opportunité pour recruter plus de médecins en CLSC.

- ✓ Promouvoir l'utilisation de l'accueil clinique pour les patients qui présentent une condition clinique semi-urgente.

- ✓ Uniformiser et simplifier les documents liés aux aspects médico-administratifs de la pratique.

Un médecin a parlé de son succès d'utiliser un formulaire standard, rédigé par lui-même, pour toutes les compagnies d'assurance.

Bref, l'entente que la FMOQ a signée avec le gouvernement nous a permis de trouver une voie alternative face à un processus législatif coercitif.

L'avenir de notre profession est à la croisée des chemins... C'est à voir, d'ici deux ans, la performance de cette opération collective et les engagements du gouvernement par rapport à l'environnement de travail des médecins de famille. ■

Prochaine formation du réseau de DPC de la FMOQ

23 septembre 2015

Et si c'était vous !

Pour ceux et celles qui ont manqué les précédentes formations et qui souhaiteraient devenir un responsable de formation certifié dans son milieu, la FMOQ tiendra une formation **le 23 septembre 2015, à la FMOQ, à Montréal.**

Les médecins qui souhaitent devenir responsables locaux doivent confirmer leur participation à cette activité auprès de Julie Corbeil au 1 800 361-8499, poste 289, ou à jcorbeil@fmoq.org.

Inscrivez-vous sans tarder pour réserver votre place! ■

À vos agendas

24 septembre 2015

Château Bonne Entente, Qc

Formation : Accès adapté

Inscription sur le site Internet de la FMOQ.

Atelier : Mode mixte

Inscription AMCLSCQ

25 septembre 2015

Exclusivement à Québec

Assemblée générale annuelle

Pour y participer :

Château Bonne Entente

3400, chemin Sainte-Foy, QC

1 800 463-3098

Un bloc de chambres est réservé jusqu'au 25 août 2015.

Demi-journée annuelle de FMC

Au programme :

8 h 30 - 10 h

Cette lésion est-elle bénigne, précancéreuse ou cancéreuse ?

10 h 30 - 12 h

Analyses de laboratoire :

Que ferez-vous avec les résultats ?

Vous recevrez bientôt l'avis de convocation accompagné du bulletin d'inscription pour ces activités.